

Réunion Régionale NED
Abbaye de Maria-Toevlucht, Zundert
17-20 avril 2023

Participants

Présidente : M. Katharina - Brecht
Vice-président : D. Guido - Zundert
Supérieurs : M. Pascale - Arnhem
 M. Rebekka - Bocholt
 D. Malachias - Echt
 D. Alberic - Schiermonnikoog
 D. Benedikt - Westmalle
 D. Manu - Westvleteren

Invités : M. Eleanor, Conseillère de l'Abbé Général
Excusé : D. Isaac - Tilburg
Secrétaire : Sr Tamar - Bocholt

Résumé du compte-rendu Néerlandophone

Evaluation du Chapitre Général (en donnant une note de 1 à 10 aux affirmations suivantes) :

1. Le Chapitre général est le plus haut organe de décision de l'Ordre.
Sujets discutés et efficacité avec laquelle on arrive à une décision et à une vision commune.
2. Apport de l'Abbé Général et fonctionnement de la Commission de Coordination.
3. Fonctionnement des Commissions et discussions.
4. Le Chapitre général a également pour objectif d'approfondir la réflexion des Supérieurs (conférences...)
5. Le Chapitre général est un lieu de contacts personnels et d'encouragement pour les Supérieurs.
6. Liturgie (Eucharistie pour tout l'Ordre et animée par les Régions, vêpres, salle...).
7. Hébergement (logement, nourriture...)
8. Ordre du jour et temps libre....

Quelques éléments de discussion :

Il y a eu beaucoup d'échos positifs sur le chapitre. Le vote est-il le seul moyen d'arriver à une vision commune et à des décisions ? Le fonctionnement de la Commission de Coordination est bon. Les Commissions dépendent de leurs membres; avantages et inconvénients à ce que les Commissions restent à peu près les mêmes d'un Chapitre à l'autre. Certains rapports dans l'aula n'ont pas été bien gérés. La première partie du Chapitre Général de février a été perçue comme plus vivante et plus stimulante....

1. Nous demandons des éclaircissements sur le fonctionnement des Commissions *ad hoc* et sur la manière dont elles rendent compte de leurs activités.

OUI 8 NON ABST. à l'unanimité, vote accepté

2. Pour les prochains Chapitres Généraux, nous demandons à l'Abbé Général et à son Conseil de donner des lignes directrices sur la confidentialité et la transparence (entre autres lors de la présentation des rapports finaux dans l'aula).

OUI 8 NON ABST. à l'unanimité, vote accepté

3. Nous apprécions la contribution éclairante et l'implication de l'Abbé Général pendant les sessions dans l'aula du Chapitre Général.

OUI 8 NON ABST. à l'unanimité, vote accepté

4. Nous demandons au prochain CG d'inviter le moins possible d'hôtes extérieurs afin d'alléger le programme.

OUI 8 NON ABST. à l'unanimité, vote accepté

5. Nous estimons qu'il est important qu'une synthèse du CG soit rédigée pendant ou après le CG.

OUI 2 NON 3 ABST. 3 vote rejeté

6. Nous demandons que le petit déjeuner, lors du CG, se prenne toujours en silence.

OUI 8 NON ABST. à l'unanimité, vote accepté

7. Nous demandons d'organiser un prochain CG en janvier-février plutôt qu'en septembre.

OUI 5 NON 0 ABST. 3 vote accepté

Matres Immediatae

Nous sommes reconnaissants pour la qualité et la clarté du document de travail. Apparemment, il n'y a pas de véritables obstacles pour introduire des Mères Immédiates. L'idée proposée de passer progressivement à des Mères Immédiates semble bonne. Cependant si à chaque fois qu'il y a de nouvelles fondations nous prenons la Maison-Mère, nous risquons de nous diriger vers une scission de l'Ordre. Mais le danger n'est peut-être pas si grand car il n'y a pas tant de fondations que cela. L'idée des bénéfices secondaires (en nature...) que de nombreux monastères de moniales obtiennent de leur P.I. est peut-être un argument pour ceux qui ne veulent pas de M.I. ? En dehors de la nécessité, il y a aussi un mouvement progressiste dans l'Ordre qui cherche constamment à obtenir l'égalité des droits pour les femmes et les hommes. Aurons-nous donc bientôt une Mère générale ? Ou des Abbés non-prêtres ? Dans ce contexte, nous préfererions simplement supprimer les Constitutions que la Commission juridique indique comme étant différentes pour les moines et les moniales car cela nous semble être une idée dépassée.

1. Nous soutenons l'introduction de Matres Immediatae dans notre Ordre comme une possibilité pour les communautés qui le désirent.

OUI 8 NON ABST. à l'unanimité, vote accepté

2. Nous demandons que la Constitution 39.1 des moines concernant le rôle du Père Immédiat dans une communauté *sede vacante* soit supprimée et remplacée par la Constitution 39.1 des moniales concernant le rôle de la prieure dans une communauté *sede vacante*.

OUI 8 NON ABST. à l'unanimité, vote accepté

3. Nous demandons la suppression de la Constitution 39.2 des moines concernant le droit de vote des supérieurs des Maisons-Filles lors d'une élection dans la Maison-Mère.

OUI 8 NON ABST. à l'unanimité, vote accepté

4. Nous demandons la suppression de la Constitutions 39.3.b des moines concernant le droit de vote passif des supérieurs des Maisons-Filles.

OUI 8 NON ABST. à l'unanimité, vote accepté

5. Nous demandons à la Commission juridique de relever toutes les différences qu'il y a entre les Constitutions des moines et les Constitutions des moniales, afin de rendre les Constitutions des moines et des moniales aussi semblables que possible.

OUI 8 NON ABST. à l'unanimité, vote accepté

Abus

Nous avons reçu deux textes : une traduction du texte de D. Pierre André et un texte de M. Pascale, construits autour de trois points : 1. Résumé de la problématique ; 2. Ce qui s'est déjà passé dans notre Ordre ; 3. Comment procéder ?

Ce sont deux bons textes ! Quelques éléments de la discussion :

La victimisation peut aussi conduire à des excès.

Le comportement transgressif est encore plus large, très général. C'est peut-être un premier pas dans nos communautés. Il est difficile de convaincre nos frères/sœurs que cela les concerne aussi, nous rencontrons parfois des résistances. Comment leur faire prendre conscience que la question les concerne aussi ?

A qui s'adresse la formation ? Le besoin de formation est beaucoup plus pertinent pour les hôtelier(e)s, cellérier(s), maître(sse) des novices... mais il est bon qu'il y ait une formation pour tous. Il y a aussi des hôtes qui manipulent les frères/sœurs. Il n'est pas toujours facile de contrôler les frères/sœurs qui entrent en contact avec les hôtes. C'est pourquoi il est important que tout le monde soit impliqué dans la formation. Il serait bon d'organiser aussi quelque chose pour les supérieurs, cela se fait attendre. La formation implique un apport, une étude personnelle, mais pouvons-nous aussi penser à quelque chose comme *Exordium, Experientia* ? Il serait bon qu'il y ait un outil de travail au niveau de l'Ordre. Il semble important qu'une communauté puisse se réunir pour échanger.

1. Nous organiserons une formation pour les supérieurs de la région sur le thème du « safe guarding » avant la prochaine réunion régionale.

OUI 8 NON ABST. à l'unanimité, vote accepté

2. Nous voulons une formation commune concrète pour tous les membres des communautés sur le thème du « safe guarding ».

OUI 8 NON ABST. à l'unanimité, vote accepté

2a Cette formation peut se faire au niveau de la région.

OUI 4 NON 1 ABST. 3 vote accepté

2b Cette formation peut se faire au niveau de l'association osb-ocso néerlandophone.

OUI 6 NON 1 ABST. 1 vote accepté

2c Cette formation peut se faire au niveau de l'Ordre (par exemple sur le modèle d'*Exordium, Experientiae...*)

OUI 8 NON ABST. à l'unanimité, vote accepté

3. Nous voulons remettre le thème des abus à l'ordre du jour de la prochaine Réunion Régionale.

OUI 6 NON 0 ABST. 2 vote accepté

4. Nous voulons qu'un supérieur soit nommé au niveau régional pour mettre ce thème à jour.

OUI 5 NON 0 ABST. 3 vote accepté

Délégués

Quelques éléments de la discussion :

Les Réunions Régionales sont-elles destinées aux supérieurs ou aux communautés ? Nous avons une longue tradition de nous réunir avec des délégués par communauté pour la Réunion Régionale. Cependant, nous sentons une dynamique différente et plus ouverte parmi les supérieurs lorsque nous nous réunissons sans délégués. Cela semble désormais important. D'un autre côté, certaines communautés ne peuvent pas envoyer de délégué parce qu'elles ne trouvent personne ou parce qu'elles sont trop petites. Pouvons-nous chercher quelque chose intermédiaire ?

1. Pour augmenter l'implication des communautés dans les Réunions Régionales, nous demandons autant que possible de préparer à l'avance l'ordre du jour de la réunion dans la communauté.

OUI 8 NON ABST. à l'unanimité, vote accepté

2. Lors de la Réunion Régionale précédant le CG, nous nous réunirons avec les délégués de chaque communauté susceptible d'avoir un délégué. Les deux autres réunions régionales se tiendront sans délégués.

OUI 8 NON ABST à l'unanimité, vote accepté

3. Cet arrangement sera revu après le prochain CG de 2025.

OUI 8 NON ABST. à l'unanimité, vote accepté

L'avenir de notre Région

Nous sommes une petite Région. Au cours du dernier Chapitre Général notre Région a été affrontée à des difficultés. Devrions-nous réfléchir à notre avenir ? Pourtant un petit groupe rend la réunion agréable et praticable. La demande de M. Gratia de Maria Frieden de revenir dans notre Région nous a enchantés. Notre Région sera enrichie par la venue d'une personne venant d'un autre pays...

Vote : Nous sommes favorables à l'acceptation de Maria Frieden dans notre Région.

OUI 8 NON 0 ABST 0 à l'unanimité, vote accepté !

Bienvenue M. Gratia !!!

Nous conservons la région telle qu'elle est actuellement. Il n'y a pas de vote à faire à ce sujet.

Prochaine Réunion Régionale: 15-19 avril 2024 à Schiermonnikoog.